

20.12.2005 - 12:45 Uhr

Flexibilité au lieu d'un fourre-tout - Position de l'ASIG sur le centime climatique II

Zurich (ots) -

L'industrie gazière suisse a pris note de l'initiative politique en faveur de l'introduction d'un centime climatique librement consenti dans le domaine des combustibles, en lieu et place de la taxe sur le CO₂ (centime climatique II). Le projet a été lancé par la Société suisse des propriétaires fonciers et l'USAM, avec l'appui de l'industrie pétrolière. L'industrie gazière n'est pas partie prenante au projet.

Si le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) vient à donner leur chance à des mesures volontaires dans le domaine des combustibles (en vertu de l'art. 3 de la loi sur le CO₂), il faut alors intégrer le gaz naturel, et non seulement le mazout à ce système. En tant qu'organisation faitière des distributeurs suisses de gaz naturel, l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) serait ouverte à une solution dans ce sens, et même prête à la soutenir.

Mais le projet de centime climatique II devrait tenir compte des avantages écologiques du gaz naturel par rapport au mazout. Comme on le sait, le remplacement du mazout par le gaz naturel est la mesure qui s'est révélée la plus efficace ces dernières années dans la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) - et elle le restera. Par ailleurs, les avantages du gaz naturel, loin de se limiter à la protection du climat, s'étendent à la réduction de la pollution due aux émissions d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules fines.

Cela dit, l'ASIG ne soutient pas une solution fourre-tout, qui concentre pêle-mêle la gestion de tous les moyens - peut-être même les ressources du centime climatique I - entre les mains d'une seule entité. Des solutions différenciées, propres aux combustibles, se révèlent préférables, car elles sont nettement plus flexibles et occasionnent moins de frais administratifs. A l'image du programme SuisseEnergie, la réduction des émissions de CO₂ appelle une structure qui ne se borne pas à une agence ou une fondation unique, si l'on veut stimuler la concurrence, toujours fertile, des initiatives et des idées.

Contact:

Jean-Marc Hensch
directeur de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG)
Tel.: +41/79/509'75'62